

OU CHARGER SON TITRE DE TRANSPORT ?

Si vous bénéficiez des réductions (30% ou 50%), vous avez deux possibilités :

- Recharger votre carte avec un abonnement mensuel. Il sera valable du 1^{er} au dernier jour du mois choisi.

- Recharger votre carte avec un ticket 10 voyages tarif réduit si vous voyagez peu dans le mois.



► **Dans les agences commerciales :** Quinconces, Gare Saint-Jean, Buttinière, Gambetta et Arts et Métiers (jours et horaires d'ouverture sur infotbm.com).

► **En station** sur les distributeurs de titres de transport ci-dessous.



Retrouvez le plan sur le site infotbm.com à la page dédiée à la tarification solidaire.

QUI CONTACTER ?

Pour simuler vos droits, créer votre compte et faire votre demande de tarif solidaire :

Rendez-vous sur
tarificationsolidaire.bordeaux-metropole.fr

Les inscriptions ouvrent
le 1^{er} septembre 2021

En cas de difficultés,
contactez le **03 87 15 09 18**
(appel non surtaxé)

Pour retrouver toutes les offres
du réseau TBM :

www.infotbm.com

NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU
**SUR LE
RÉSEAU
TBM**



TARIFICATION SOLIDAIRE

Voyagez tout en bénéficiant
d'un tarif adapté aux revenus
de votre foyer.



Edition septembre 2021

TBM TRANSPORTS
BORDEAUX MÉTROPOLE
Le sens de la ville

www.infotbm.com

AlloTBM : 05 57 57 88 88

LA TARIFICATION SOLIDAIRE

C'est quoi ?

La tarification solidaire arrive sur tout le réseau TBM*. Grâce à cette nouvelle tarification, tous les voyageurs du réseau peuvent bénéficier d'un abonnement au tarif adapté aux revenus du foyer, et pour chacun de ses membres.

Toutes les personnes ayant droit à la gratuité recevront un abonnement annuel. Le tarif réduit s'applique exclusivement sur votre abonnement mensuel (Pass Pitchoun, Pass Jeune, Le Pass et Pass Senior) ou pour l'achat d'un ticket 10 voyages.

*Sauf abonnement V³

Pour qui ?

Tous les foyers dont le quotient familial** CAF ou MSA est inférieur ou égal à 942€. Le niveau de quotient familial détermine le taux de réduction qui sera ensuite appliqué pour chacun des membres du foyer qui le souhaite.

Le quotient familial sert de base de calcul à différents organismes publics, dont la caisse d'Allocations familiales (CAF) ou la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Il détermine le droit et les conditions à certaines prestations.

La tarification solidaire s'applique à tous les voyageurs du réseau TBM, même ceux résidant hors Bordeaux Métropole.

** disponible sur les sites caf.fr, msa.fr ou via leur plateforme téléphonique



Comment faire pour y avoir droit, comment s'inscrire ?

Vous pouvez faire la simulation pour connaître vos droits à la tarification solidaire. Votre demande complète pourra être faite à partir du 1^{er} septembre 2021.

Les dossiers peuvent être constitués à tout moment de l'année, via le site :

tarificationsolidaire.bordeaux-metropole.fr

- Pour prendre connaissance de vos droits, réalisez une simulation en ligne en vous rendant sur « Simuler ma demande ».
- Pour réaliser votre demande de tarification solidaire en toute autonomie, cliquez sur « Créer ma demande » pour finaliser votre dossier en ligne.

Les droits sont accordés pour un an à compter de la validation du dossier déposé. Au terme (et seulement au terme) de chaque année, les droits seront ré-étudiés sur présentation de nouveaux justificatifs.

J'ai droit à la tarification solidaire, que dois-je faire ?

► SI MOI OU UN MEMBRE DE MON FOYER A DÉJÀ UNE CARTE BLANCHE TBM :



• Après mon inscription sur le site tarificationsolidaire.bordeauxmetropole.fr et obtention de mes droits : je recevrai une notification m'indiquant la procédure à suivre.

> Si j'ai droit à un abonnement annuel gratuit, ce dernier sera automatiquement chargé sur ma carte.

Si j'ai un abonnement annuel payant en cours il sera résilié.

> Si j'ai droit à l'abonnement mensuel ou aux tickets 10 voyages, je pourrai les charger sur les distributeurs de titres en station tram ou me rendre dans une agence commerciale (voir carte au dos du dépliant).

Si j'ai un abonnement annuel en cours, je serai contacté par le service client TBM pour confirmer mon choix et résilier mon abonnement annuel payant en cours.

► SI MOI OU UN MEMBRE DE MON FOYER N'A PAS DE CARTE BLANCHE TBM :



• Après mon inscription sur le site tarificationsolidaire.bordeaux-metropole.fr et obtention de mes droits, je recevrai directement à mon domicile une carte TBM sous 10 jours, chargée selon ma situation :

> de l'abonnement annuel gratuit directement utilisable dans les bus, tram et Bat³



ou > du droit à l'achat d'un abonnement mensuel ou tickets 10 voyages à tarif réduit. Je dois alors me rendre sur un distributeur de titres de transport en station tram (voir carte au dos du dépliant) ou dans une agence TBM. La recharge mensuelle est valable du 1^{er} au dernier jour du mois.

Combien vais-je payer ?

QF = Quotient familial

1 TARIF SOLIDAIRE

QF ≤ 550 = 100% de réduction

2 TARIF SOLIDAIRE

551 < QF ≤ 610 = 50% de réduction

3 TARIF SOLIDAIRE

611 < QF < 942 = 30% de réduction

ABONNEMENT CLASSIQUE

QF > 942 = Pas de réduction (sauf situation particulière. À retrouver sur tarificationsolidaire.bordeaux-metropole.fr)

Aujourd'hui j'ai un abonnement ...	Mon abonnement annuel me coûte par mois	Mon abonnement mensuel me coûte par mois	Demain, j'ai droit à l'abonnement solidaire ...	Mon nouvel abonnement solidaire me coûtera par mois
Pass Pitchoun	12,00 €	17,50€	PASS SOLIDAIRE 1	0,00 €
			PITCH. SOLIDAIRE 2	8,80 €
			PITCH. SOLIDAIRE 3	12,30 €
Pass Jeune	20,40 €	34,40€	PASS SOLIDAIRE 1	0,00 €
			JEUNE SOLIDAIRE 2	17,20 €
			JEUNE SOLIDAIRE 3	24,10 €
Le Pass	42,20 €	50,30€	PASS SOLIDAIRE 1	0,00 €
			LEPASS SOLIDAIRE 2	25,20 €
			LEPASS SOLIDAIRE 3	35,20 €
Pass Senior	31,40€	39,30€	PASS SOLIDAIRE 1	0,00 €
			SENIOR SOLIDAIRE 2	19,70 €
			SENIOR SOLIDAIRE 3	27,50 €

Pour les abonnés Pass Salarié, référez-vous aux tranches d'âge des abonnements commerciaux pour connaître votre équivalent en Tarification Solidaire. Pour les personnes bénéficiant de réduction, les tickets 10 voyages sont à 7,90€ au lieu de 13,70 €.